

**Nombre de Délégués :**

En exercice	116
Présents	64
Procurations	9
Votants	73

DELIBERATION N°16-070622**Objet : Recrutement d'un CDD dans le cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux**

L'an deux mille vingt-deux, le sept juin, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marçillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 30 mai 2022*

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	
CALVIAC EN PERIGORD	Sylvie MENARDY	
CARLUX	Marie-Laure FERBER	
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	Andrée CAMBIER
JAYAC	Guy ESTRUC	
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PECHS-DE-L'ESPERANCE		
SALIGNAC EYVIGUES	Jacques FERBER	Didier DELBARY
SIMEYROLS	Marlène RODRIGUEZ	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET		
ST GENIES	Charles MOLINA	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Hervé MARCUS
STE MONDANE	Eric BOURDET	
VEYRIGNAC		

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	Martine CONSTANT
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Patrick ARMAGNAT	Francis COUSIN
FLORIMONT GAUMIER	Mathias LUCAS	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	Damien BARD
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	Elisa COUSIN
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES EYZIES		
LES FARGES	Philippe LAVIEVILLE	
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	Marie-Paule HIAUT
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Cyril CERF	
VALOJOUXX		

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SABLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	
MARCILLAC ST QUENTIN	Michel ANDRE	
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	Nathalie GLEMAREC
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	Fabien PERUSIN
SABLAT LA CANEDA	Marie-Pierre VALETTE	Marie-Pierre DELATTAIGNANT
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE		
ST VINCENT LE PALUEL	Christine DANGREMONT	Eric ALARD
STE NATHALENE		
TAMNIÉS	Isabelle MONTGERMONT	
VEZAC	Sylvie DELBARY	Christian SESTARET
VITRAC	Eric GAUTHIER	

Excusés :

Mme Dorothée DELTEIL (*Peyzac-le-Moustier*)

Procurations :

Mme Catherine CHEYROU (*Paulin*) donne procuration à M. Alain PERIQUOI (*Paulin*)
 M. Marc PONS (*Tamniés*) donne procuration à Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniés*)
 Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-Saint-Quentin*) donne procuration à M. André MICHEL (*Marcillac-Saint-Quentin*)
 Mme Marie-Annick DUCOIN-HAZARD (*Saint-Laurent-la-Valée*) donne procuration à M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Valée*)
 Mme Claudine FARFAL (*Saint-Cybranet*) donne procuration à M. Alain BIELHER (*Saint-Cybranet*)
 M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*) donne procuration à M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*)
 Mme Marion CHAPUT (*Saint-Geniès*) donne procuration à M. Charles MOLINA (*Saint-Geniès*)
 M. Hervé MENARDIE (*Saint-Martial-de-Nabirat*) donne procuration à François DEFONTAINE (*St-Martial-de-Nabirat*)
 M. Francis JAGOURD (*Jayac*) donne procuration à M. Guy ESTRUC (*Jayac*)

M. Lilian GILET (*Saint-Laurent-la-Valée*) a été élu secrétaire de séance.

Le Président rappelle au Comité Syndical que le SICTOM dispose d'un atelier mécanique pour la réparation et l'entretien de la flotte automobile : Véhicules légers, Poids Lourds et matériels techniques.

Il précise que ce service permet de réaliser l'entretien de tout le matériel, et d'assurer de manière très réactive les dépannages de la plupart des pannes, à l'atelier ou sur la route, à toute heure et tous les jours ouvrés. C'est un élément indispensable à la réactivité de la collecte et donc à un bon service de l'utilisateur.

Son chef d'atelier, présent depuis le 1er janvier 1993 à ce poste, a demandé à bénéficier de ses droits à la retraite à compter du 01/12/2022. Face à la responsabilité demandée à cette tâche, le Président propose donc à l'assemblée de recruter une personne, sous contrat à durée déterminée, dès le mois de septembre prochain.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le Président à recruter une personne sur un poste dans le cadre d'emploi des Adjoins Techniques Territoriaux, à temps complet, sous contrat à durée déterminée, dès le 01/09/2022,
- **Dit** que le grade sera déterminé au plus près de ses compétences et de son expérience,
- **Dit** que la fonction de cet emploi pourra déboucher sur un poste de responsable d'atelier mécanique à l'issue de l'emploi du chef d'atelier actuel,
- **Modifie** le tableau des effectifs en conséquence.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 07 juin 2022.


 Jérôme PEYRAT
 Président